Image not found or type unknown

Dommage sur véhicule

Par **Stif**, le **21/12/2020** à **18:38**

J'ai déposé mon véhicule au garage pour un diagnostic et après 3 semaines passée au garage, on m'invite à venir récupérer mon véhicule sur un plateau alors que celui ci était roulant lors du dépôt. Il semblerait que ce soit la chaîne de distribution qui se serait rompue mais démentent avoir touché au véhicule et qu'ils ne sont pas responsables de la panne. Au prétexte que la dernière réparation a été effectuée par les soins d'un autre garagiste. Quels sont mes droits?

Par **Prana67**, le **22/12/2020** à **18:29**

Bonjour,

Une chaine qui casse c'est assez rare. Si vous avez une assistance juridique je pense que c'est le moment de la mettre en oeuvre, au moins pour faire une expertise, voir ce qui s'est passé exactement.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés